

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022**

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 22 septembre 2022, s'est réuni le **29 septembre 2022**, à 18h00, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Roland TABART  
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
BRANDIVY : Pascal HERISSON  
COLPO : Freddy JAHIER  
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI (arrivé à 18h15)  
LE BONO : Yves DREVES  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUELTAS : Michel GUERNEVE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER  
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT  
SENE : Sylvie SCULO - Anthony MOREL  
SULNIAC : Marylène CONAN  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOISIEN

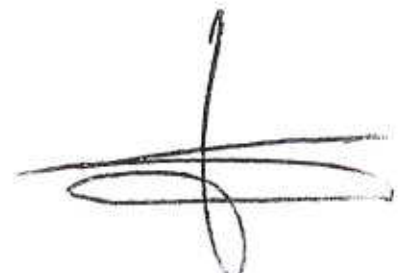
Ont donné pouvoir :

ELVEN : Gérard GICQUEL a donné pouvoir à Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN  
Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à David ROBO  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC a donné pouvoir à Eric ANDRIEU  
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
Corinne JOUIN DARRAS a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
SENE : Régis FACCHINETTI a donné pouvoir à Sylvie SCULO  
SURZUR : Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Guy DERBOIS - Yvan LE NEVE  
VANNES : Michel GILLET a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE  
Hortense LE PAPE a donné pouvoir à Monique JEAN  
Olivier LE BRUN a donné pouvoir à François ARS  
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
Karine SCHMID a donné pouvoir à Latifa BAKHTOUS  
Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

SENE : Katy CHATILLON-LEGALL  
SULNIAC : Christophe BROHAN  
SURZUR : Yvan LE NEVE  
THEIX-NOYALO : Christophe HAZO  
VANNES : Christine PENHOUET

Le Président,  
David ROBO



## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2022

### **MOBILITE**

#### **MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU COMITE DE PARTENAIRES**

Monsieur Denis BERTHOLOM présente le rapport suivant :

La Loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2019 a prévu qu'un comité de partenaires soit instauré par chaque Autorité Organisatrice de la Mobilité afin, notamment, de renforcer la place des employeurs et des usagers dans la gouvernance de la mobilité.

Ce comité, dont la composition et les modalités de fonctionnement sont fixés par chaque autorité organisatrice, doit être consulté avant toute évolution substantielle en matière de mobilité.

Ce comité a été constitué au sein de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération au conseil du 17 décembre 2020.

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 prévoit d'étendre les membres de ce comité de partenaires en y associant des habitants tirés au sort. Pour ce faire, la méthodologie suivante a été appliquée :

- un appel à candidatures a été diffusé dans le magazine d'agglomération du 6 avril au 31 mai 2022
- l'information a été relayée dans les magazines municipaux, sur les réseaux sociaux, par mailing aux associations et réseaux internes, ainsi qu'auprès des conseils de quartier, les comités citoyens ou les groupes de travail d'usagers constitués par les communes.

67 candidatures ont été réceptionnées, dont la représentation territoriale figure ci-contre.

5 personnes, dont les noms figurent ci-après, ont été tirées au sort pour intégrer ce comité :

- Claire DONNIO (Vannes)
- Brice GUILLERME (Theix-Noyal)
- Nathalie OLIVIERO (Grand-Champ)
- Sarah SELLIN (Vannes)
- Jean-Noël VERGER (Saint-Gildas-de-Rhuys)

Arzon	2	Plougoumelen	2
Baden	4	Saint-Armel	2
Colpo	1	Saint-Avé	4
Elven	1	Saint-Gildas-de-Rhuys	3
Grand Champ	3	Saint-Nolff	1
Larmor-Baden	1	Sarzeau	3
Le Bono	2	Séné	4
Meucon	1	Surzur	6
Plescop	1	Theix-Noyal	5
Ploeren	2	Vannes	19
<b>20 communes représentées</b>		<b>67 répondants</b>	

La constitution initiale reste quant à elle inchangée.

Parallèlement, l'agglomération a mis en place une adresse dédiée pour celles et ceux qui n'ont pas été sélectionnés mais qui souhaitent toutefois s'exprimer sur la thématique de la mobilité.

Vu les avis du Bureau du 9 septembre 2022 et de la Commission Mobilités, Patrimoine et Grands Projets du 20 septembre 2022 :

- de valider la nouvelle constitution du comité de partenaires, en ajoutant à la liste initiale, les cinq habitants tirés au sort ;

Mise en ligne le 05/10/2022

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

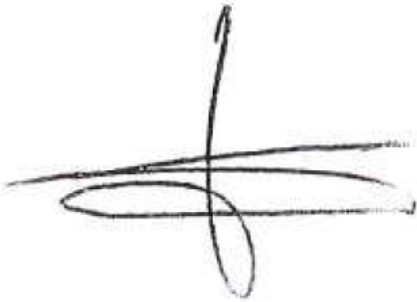
ID : 056-200067932-20220929-220929\_DEL17A-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

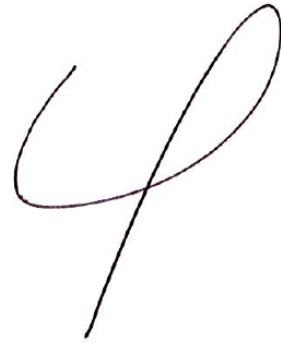
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical stroke on the left, a horizontal stroke across the middle, and a large loop on the right.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop on the right side and a vertical stroke on the left.